

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Sommaire

Politiques de la ville & ESS, des coopérations naturelles ?

- La place de l'ESS et les différentes vagues de création de structures de l'ESS en QPV.....page 3
- Regard de Mohamed Gnabaly, maire de L'Île-Saint-Denis.....page 5
- Regard européen de Sabrina Abdi, du CGET.....page 7
- Vie du réseau.....page 8



Membres de l'Espace Textile Rive Droite implanté dans le quartier prioritaire Carriet, dans la métropole bordelaise.
©Rodolphe Escher

Édito

ESS et Politique de la Ville : changer d'échelle et de regard, enfin !

L'agitation sociale actuelle, ses mobilisations et ses débats, semblent peu concerner nos quartiers en Politique de la ville. Ils fourmillent pourtant d'initiatives positives, grâce à la coopération d'acteurs publics et privés : au-delà du secteur associatif traditionnel (action caritative, éducation populaire...), l'ESS aujourd'hui y démontre au quotidien sa capacité d'innovation sociale au plus près des réalités du terrain.

Nous devons éviter le décrochage complet de ces territoires, en investissant enfin les moyens (humains, financiers...) indispensables au développement de ces initiatives, à leur mise en réseau, à leur adaptation à d'autres territoires, à leur banalisation. Car c'est la ville durable, résiliente, sobre et solidaire qui est en germe dans nos QPV.

Manger, habiter, travailler, se déplacer... autant de besoins quotidiens qui nécessitent partout des solutions nouvelles, à la hauteur des enjeux planétaires. Autant de chantiers sur lesquels, dans nos QPV, les acteurs de l'ESS expérimentent dans l'ombre, avec des moyens souvent dérisoires. Il ne s'agit plus d'acheter la paix sociale, mais de comprendre enfin que ces laboratoires du futur, avec toutes leurs difficultés, sont d'abord une chance pour toute notre société, à condition de reconnaître vraiment l'importance de l'ESS dans leur développement social, économique et humain, et de placer enfin les habitant-es au centre de leur émancipation.

Politique de la ville & ESS, des coopérations naturelles ?



Dounia Besson
adjointe au maire de
Lyon, vice-présidente
du RTEs

Politique de la ville & ESS, des coopérations naturelles ?

La Politique de la Ville a 40 ans. Les liens entre les politiques publiques de l'économie sociale et solidaire et de la Ville sont nombreux mais à renforcer. À quelles conditions les acteurs de l'ESS peuvent-ils contribuer au développement économique des territoires, notamment en favorisant l'initiative et la pérennité des activités et emplois créés ? Comment développer une économie citoyenne dans les quartiers ? C'est le sens des travaux menés par le RTES avec le soutien du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Après une première publication RepèreESS, «Politique de la Ville et ESS, initiatives, analyses et éclairages» parue en 2016, le RTES poursuit ses travaux, avec notamment la conduite d'une étude pendant 3 ans, et l'organisation d'un séminaire en septembre 2018. Cette lettre est l'occasion de croiser les principaux retours de cette journée et le regard d'élus.e.s engagé.e.s.

Articulées autour de quatre enjeux, les réflexions de cette journée se sont appuyées sur les exemples concrets de plusieurs initiatives d'ESS implantées en QPV : l'Accorderie de Lille et l'association E-Graine concernant la place des habitants dans l'émergence des projets ; les Coopératives Jeunesse de Services bretonnes et les Kolocs à Projets Solidaires sur l'enjeu d'accompagnement spécifique des projets en QPV ; les conciergeries solidaires et l'association VRAC sur les modalités d'essaimage ; et Rues du Développement Durable et Être Mobile C'est Permis concernant la mesure d'impacts des initiatives.

La place de l'ESS et les différentes vagues de création de structures de l'ESS en quartiers Politique de la Ville

Longtemps inexplorée, l'observation statistique de l'ESS à un niveau infra-communal est désormais accessible. Une étude du Conseil national des Chambres régionales de l'ESS (CNCRESS) et du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) donne quelques éléments sur la place des entreprises de l'ESS en QPV : sur plus de 213 000 établissements employeurs de l'ESS en France métropolitaine, il en ressort que 9988 (4,7% du total) sont situés dans un quartier « politique de la ville » (contre 4,1% pour les établissements du secteur marchand non agricole). Si l'on prend en compte une zone de moins de 300 mètres autour d'un QPV (quartier vécu par les habitants), ce sont plus de 13,7% des établissements employeurs de l'ESS qui sont situés dans cette zone. Cette sur-représentation de l'ESS dans les QPV est surtout marquée dans les régions où la politique de la ville concerne une part significative de la population, que ce soit en nombre de QPV ou en nombre d'habitants dans les QPV : Ile-de-France, Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'ESS joue «un rôle de relais moteur dans ces quartiers où le secteur lucratif est beaucoup moins présent», a commenté **Benjamin Roger**, responsable de l'Observatoire national de l'ESS au CNCRESS. Les entreprises de l'ESS situées en QPV sont majoritairement des associations, encore plus qu'au niveau national (89% contre 83%). Elles sont également plus fortement spécialisées dans le secteur social (22% dans les QPV et 19% dans la zone tampon, 15% au niveau national), essentiellement autour de l'action sociale sans hébergement (insertion, accompagnement social et professionnel...) et, dans une moindre mesure, de l'accueil de jeunes enfants (crèches, garderies...). A noter la proportion importante d'établissements dont l'activité est «non classée» en QPV (29%).

A partir d'une étude pilotée par **Danièle Demoustier** pour Alpes Solidaires sur l'agglomération grenobloise, on peut distinguer schématiquement plusieurs périodes historiques d'implantation d'acteurs de l'ESS en QPV :

- dans les années 50 et 60 s'implantent des structures d'action sociale et d'équipements socio-éducatifs, qui aujourd'hui forment un socle historique et institutionnalisé très important,
- dans les années 70 s'implantent des acteurs de nature très différente, dans une dynamique davantage transversale,
- les années 80 voient la naissance des Régies de quartier et l'essor des services de proximité par et pour les habitants,
- les années 90 sont marquées par le développement des structures d'insertion par l'activité économique,
- enfin, les années 2010 marquent le retour de dynamiques transversales de l'ESS.

La mise en réseau doit permettre aux structures d'ESS historiques et institutionnalisées d'accompagner davantage les structures d'ESS en émergence, portées par une population jeune souvent issue de l'immigration. Ces dernières structures sont souvent peu pérennes et fragilisées par la suppression des emplois aidés. L'enjeu aujourd'hui est ainsi de renforcer les liens entre l'ensemble des acteurs de l'ESS en QPV. C'est la condition pour que ces acteurs, au-delà de constituer une somme d'initiatives, aient un réel effet d'entraînement sur le développement économique des quartiers.

Source: séminaire du 18 septembre, étude du CNCRESS présentée par Benjamin Roger et intervention de Danièle Demoustier.



1ère table-ronde de la journée d'échanges du 18 septembre 2018.

« L'ESS apporte des réponses aux problématiques des QPV, avec des bénéfices d'au moins deux ordres : économiques, avec la création d'emplois durables ancrés sur le territoire et remettant l'humain au centre ; et, pour les structures qui n'irrigent pas forcément le territoire, l'importance de faire émerger un autre modèle de société, de donner à voir d'autres exemples de réussite ».

Sarah El Haïry,
députée et coprésidente du
groupe de travail ESS
à l'Assemblée Nationale



La place des habitants dans l'émergence des initiatives d'ESS en QPV

Les initiatives d'ESS en quartiers Politique de la ville agissent par et avec les habitants, permettant de développer une **connaissance fine de leurs besoins et attentes, mais aussi de renforcer leur capacité d'autonomie et de révéler leurs compétences.**

C'est notamment ce que permettent les Régies de quartier depuis plus de 30 ans en s'appuyant sur le tryptique territoire - économie solidaire - éducation populaire.

Atteindre l'ensemble des publics suppose pour les initiatives d'ESS de réunir certaines conditions, et notamment d'**ancrer des partenariats solides** et d'**instaurer des liens de confiance.**

Pour **Claude Sicart**, président du « Pôle S » : *« Nous n'avons pas de difficulté à toucher les publics dits « invisibles », la problématique c'est la capacité à renouer des liens de confiance, et à tenir ses promesses. Nous faisons en sorte que les habitants s'approprient l'ingénierie développée dans le cadre des actions du Pôle S ».*

Installé à Villeneuve-la-Garenne depuis 1987, le « Pôle S » développe notamment des activités d'insertion par l'activité économique (gestion urbaine de proximité, entretien des espaces verts, chantier d'insertion qualifiant au titre professionnel de gardiens d'immeuble...), ainsi que des écoles du web et fablabs dédiés à la formation professionnelle et à l'éducation au numérique.

Au delà des rapports de confiance, la réussite des projets passe également par une **présence à long terme**, « une inscription du projet dans un temps long, avec un soutien de la Ville, du centre social et du bailleur social dès le début de la phase de structuration en 2014 », comme le rappelle **Christiane Bouchart**, conseillère municipale déléguée à l'ESS à Lille, à propos de l'Accorderie implantée dans le quartier populaire de Fives.

La maturation de ce projet d'Accorderie a reposé sur le riche terreau associatif du quartier. La Ville de Lille a également soutenu la structuration du projet et son besoin en ingénierie de coordination, notamment grâce à une aide au démarrage, puis au travers d'un travail en transversalité des différents services municipaux.



Repas entre accordeurs lillois dans le local mis à disposition par le bailleur social Lille Métropole Habitat

« On ne peut plus continuer à faire la ville comme on l'a fait pendant 40 ans, sans les habitants »



Hélène Geoffroy,
Maire de Vaulx-en-Velin,
vice-présidente de la
Métropole de Lyon,
présidente de l'Epareca,
ex-Secrétaire d'État à la
Politique de la ville

Quels regards portez-vous sur les liens entre ESS et Politique de la Ville ?

La création d'activités en ESS a tendance à être plus importante dans les quartiers populaires, et c'est notamment le cas à Vaulx-en-Velin. Cela s'explique par une raison simple : les structures de l'ESS viennent répondre en proximité aux besoins quotidiens des habitants.

Des habitants qui se retrouvent plus souvent dans des situations de précarité, et qui du coup ont tendance à développer des activités solidaires. On ne compte plus les créations d'activités autour de la cuisine, du recyclage, des garages solidaires...

L'enjeu pour notre Ville est de pouvoir pérenniser ces activités, en permettant aux salariés de ces structures d'en vivre. L'ESS ne doit pas être une économie faite par les plus pauvres pour les plus pauvres, elle doit être reconnue dans sa contribution innovante au développement économique local.

La co-construction de la Politique de la Ville avec les habitants est un élément important, comment cela se traduit-il sur votre territoire ?

C'est un point essentiel à mes yeux. La loi de programmation pour la ville de février 2014 a instauré les conseils citoyens,

comme des instances de consultation mais aussi de co-construction. En tant que députée, je me souviens de débats très vifs sur l'introduction du tirage au sort ou sur l'autonomie des conseils notamment, et j'avais participé au dépôt d'amendements visant à donner un réel rôle aux citoyens dans le cadre de ces conseils.

J'ai été nommée Secrétaire d'État à la Politique de la ville en février 2016, au moment où les premiers conseils citoyens ont été créés. La nécessité d'une formation des citoyens présents dans ces conseils avait alors émergé, et nous avons débloqué des crédits budgétaires pour y faire face, notamment via l'école du renouvellement urbain. La rencontre de 1000 conseillers citoyens venus de toute la France en octobre 2016 a été l'une de mes plus belles expériences en tant que Secrétaire d'État. Cela a été l'occasion pour des habitants de quartiers populaires de tout le pays de se rencontrer et de se rendre compte qu'ils vivaient des réalités très similaires, des questionnements semblables et que des réponses communes pouvaient être apportées. Nous avons d'ailleurs créé une plateforme numérique, confiée à la Fédération des Centres Sociaux, pour faciliter la communication entre conseils citoyens.

Aujourd'hui, je pense qu'on ne peut plus continuer à faire la ville comme on l'a fait pendant 40 ans, sans les habitants. En tant que maire de Vaulx-en-Velin, j'associe régulièrement les conseillers citoyens dans la mise en œuvre du contrat de ville. Des conseillers citoyens m'ont accompagnée à un comité d'engagement de l'ANRU en décembre 2018 concernant deux quartiers d'intérêt national présents sur notre commune. Ils m'ont accompagnée à Paris pour prendre la parole devant les représentants institutionnels et défendre le projet de renouvellement urbain qu'ils ont partagé avec la Ville.

Ainsi, sur 4 ans, la Ville de Lille a soutenu le fonctionnement de l'Accorderie à hauteur de 57 000 euros (au titre de l'ESS, de la Politique de la ville et des Centres sociaux). Le projet était rattaché au Centre social du quartier entre 2014 et 2016, avec deux salariés mis à disposition.

Aujourd'hui, l'Accorderie compte parmi ses 347 accordeurs une grande partie d'habitants à faibles revenus du quartier, grâce notamment au partenariat avec le bailleur social Lille Métropole Habitat qui facilite l'accès aux locataires de son parc HLM. Ce bailleur met également à disposition un local depuis 2014.

Propositions issues de l'atelier sur la place des habitants dans l'émergence des initiatives d'ESS en QPV :

- *Deux arguments pour renforcer l'articulation ESS/Politique de la ville* : Développer la capacité d'autonomie et révéler des compétences les habitants.
Développer une connaissance fine des besoins et attentes des habitants.
- *Une difficulté identifiée* : atteindre les « invisibles ».
- *Trois facteurs clés de réussite* : s'inscrire dans le temps long ; mobiliser l'ensemble de l'écosystème ; permettre la rencontre entre initiatives des habitants et volonté politique.
- *Deux propositions pour aller plus loin* : faire connaître les projets qui impliquent les habitants ; développer les mises à disposition de locaux pour des projets non encore formalisés.

L'accompagnement spécifique des initiatives d'ESS en QPV

Les initiatives d'ESS en quartiers politique de la ville nécessitent un **accompagnement spécifique et la mobilisation d'un écosystème d'acteurs**, favorisant le maillage territorial avec d'autres acteurs (inter-connaissance, coopérations, mutualisations).

L'Espace Textile Rive Droite, un pôle de ressources visant à encourager la création et le développement d'activités liées au textile dans le quartier populaire Carriet dans la métropole bordelaise, repose par exemple sur un travail partenarial étroit entre acteurs.

Durant la période d'expérimentation, le SocialLAB, dynamique partenariale au service de l'entrepreneuriat sur les quartiers, mobilise les porteurs de projet de la filière textile ainsi que les

partenaires et prescripteurs. Il assure la coordination du lieu et du collectif de porteurs de projets afin de permettre le fonctionnement au quotidien de l'espace. SocialLAB est porté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Grand Projet Ville (GPV) Rive Droite », qui rassemble Bordeaux Métropole et les 4 communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Le centre social (association DIDE) fédère les habitants du quartier autour de ce nouvel espace et met à disposition de l'espace textile un local. Le catalyseur ATIS, qui accompagne le développement d'entreprises sociales sur le territoire aquitain, a mené l'étude d'opportunité conduisant à la mise en place de l'Espace Textile. Sew & Laine, tiers-lieu de la filière textile, apporte son expertise technique et entrepreneuriale aux porteurs de projets. Depuis décembre 2018, une chargée de développement a été recrutée avec le soutien du département de la Gironde et de la Région Nouvelle Aquitaine (Politique de la ville). Elle est en charge de la structuration économique et juridique afin d'assurer l'indépendance et la pérennité du projet.

La mobilisation de partenaires du territoire facilite également une **hybridation des ressources financières**, nécessaire à la pérennité du modèle économique des projets, dans un contexte de forte précarité des financements, notamment publics.

Pour **Nelly Lechaplain**, déléguée générale des Coopératives Jeunesse de Services bretonnes, au sein de Coopérer pour Entreprendre, « il faut toujours se dire que les financements ne sont pas éternels, cela pose de vraies questions sur les modèles économiques des projets, et implique de faire varier les partenaires ».



Inauguration en avril 2018 du supermarché coopératif «La Coop des Dômes» à Clermont-Ferrand, soutenu par l'Epareca. ©Thierry Nicolas



Le soutien d'EPARECA aux initiatives d'ESS en quartiers Politiques de la ville

L'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca) accompagne les collectivités locales dans la reconquête de leurs équipements commerciaux et artisanaux de proximité, au sein des quartiers fragiles. Présidé par Hélène Geoffroy depuis juin 2018, l'Epareca a intégré l'accompagnement d'initiatives d'ESS dans sa stratégie d'actions depuis 2016. Sa convention d'objectifs pluriannuels précise ainsi que l'établissement « appuiera des démarches innovantes pour contribuer à faire émerger des nouvelles formes de commerce adaptées à l'évolution des besoins des populations des quartiers prioritaires. En particulier, l'établissement cherchera à promouvoir, en complément d'une offre commerciale classique et dans le but de la conforter, des activités artisanales et commerciales relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire ».

L'établissement a identifié plusieurs conditions pour accueillir des porteurs de projets d'ESS dans ses opérations : un portage politique fort par la collectivité concernée ; une réponse aux besoins des habitants ; et l'ancrage territorial du porteur de projet, qui doit être identifié sur le territoire.

L'Epareca a par exemple soutenu le montage d'un supermarché coopératif « COOP des Dômes » à Clermont-Ferrand et d'une épicerie « Petit Magasin du Bas Vernet » portée par l'association Acacia Solidaire et la Fondation Kiabi à Perpignan.

« Les acteurs de l'ESS sont passés d'un statut d'agent réparateur à un statut d'agents de développement local »



Mohamed Gnabaly,
*Maire de l'Île-Saint-Denis
et dirigeant-fondateur
de la SCIC Novaedia.*

Quel regard portez-vous sur l'évolution ces dernières années des relations entre acteurs de l'ESS et élus locaux ?

Au fil des dix dernières années, il y a eu des changements culturels pour les acteurs de l'ESS comme pour les élus locaux. Des changements accélérés par l'évolution des modèles économiques et les réformes de la formation, de l'insertion par l'activité économique...qui obligent à travailler différemment, avec une émancipation des acteurs de l'ESS devenus plus autonomes. Dans le même temps, j'ai le sentiment d'une évolution de la perception par les élus locaux, qui regardent moins les acteurs de l'ESS exclusivement comme des acteurs sociaux, mais qui les considèrent aujourd'hui davantage comme des acteurs économiques.

Sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, les acteurs de l'ESS sont passés d'un statut « d'agents réparateurs », à un statut « d'agents de développement local » générateurs d'emplois et d'innovations.

Quelle articulation entre Politique de la Ville et de l'ESS ?

La Politique de la ville accorde de plus en plus d'importance au développement économique local, et donc à l'ESS. Elle joue clairement un rôle de facilitateur et d'accélérateur pour les projets d'ESS.

Pour autant, son cadre réglementaire n'est pas toujours propice aux innovations, les priorités nationales ne correspondent pas toujours forcément à celles du terrain. Il faudrait davantage se concerter sur ces priorités et sur leurs déclinaisons locales.

Plus largement, on se rend compte qu'un glissement s'opère concernant la Politique de la ville, qui est censée compléter les politiques de droit commun afin de réparer les fragilités d'un territoire, mais qui aujourd'hui vient seulement pallier les manques des politiques de droit commun.

Certains territoires ont l'impression que l'on donne beaucoup de moyens aux quartiers en Politique de la ville, alors qu'en fait nous manquons de moyens de droit commun !

Quels sont selon vous les conditions de réussite pour les initiatives d'ESS implantées en QPV ?

Les projets d'ESS sont autant socio-économiques que politiques. Pour réussir, ils s'ancrent nécessairement dans un projet de territoire, porté par les élus locaux.

Il est nécessaire d'avoir une vision commune du développement territorial entre porteurs de projets et élus locaux et de développer son activité en réponse aux besoins du territoire. Les porteurs de projets doivent se considérer comme des agents de développement local, qui créent du lien entre politiques publiques, entreprises et habitants du territoire.

Les acteurs de l'ESS ont besoin d'avoir un cadre réglementaire stable et clair, avec des conventions de financement triennales par exemple. Ils ont besoin d'une visibilité à long terme, pour pouvoir définir des stratégies de développement qui prévoient la temporalité, les besoins financiers et l'ampleur territoriale de leur développement.

La question de la temporalité peut créer des frictions, car l'échelle de temps n'est pas la même entre élus, administration publique et porteurs de projets.

L'essaimage des initiatives ESS en QPV

Propositions issues de l'atelier sur l'accompagnement des initiatives d'ESS en QPV :

- *Deux arguments pour renforcer l'articulation ESS/Politique de la ville :*

ESS et Politique de la ville s'appuient sur un développement endogène.

L'ESS est un outil levier pour les initiatives en QPV et inversement.

- *Deux difficultés identifiées :* la précarité des financements, l'injonction à développer plutôt que de renforcer l'existant.

• *Trois facteurs clés de réussite :* intégrer le projet de quartier co-construit avec les habitants dans les instances de décision liées au projet d'aménagement du quartier ; favoriser le maillage territorial: inter-connaissance, coopération, mutualisation d'idées et de moyens entre initiatives ; sortir de la logique de dispositif pour une logique projet de territoire.

- *Une proposition pour aller plus loin :* évaluer sur les territoires le coût réel de la pauvreté et mettre en correspondance le coût d'un soutien pérenne aux projets d'économie solidaire.

L'accès aux financements est une condition de réussite des démarches d'essaimage, au même titre que la **prise en compte du contexte local et l'implication des acteurs locaux**.

L'association « Vers un Réseau d'Achat Commun - VRAC » s'est développée en s'inscrivant au sein d'un écosystème favorable impulsé par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon.

VRAC propose aux habitants de quartiers prioritaires des produits de qualité (bio et/ou locaux) à des prix raisonnables, grâce au groupement de commandes, à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages).

Pour le fondateur de VRAC, Boris Tavernier, la mobilisation d'un écosystème d'acteurs se traduit également, au-delà de l'accompagnement des institutions, par des échanges de pair-à-pair avec d'autres porteurs de projets, centrés sur des aspects pratiques, qui favorisent également le développement des initiatives. L'association réfléchit aux conditions de son essaimage dans le cadre de la structuration d'un réseau national (réflexion commune sur le modèle économique, mutualisations et fournisseurs communs,...).

A Strasbourg, la phase d'expérimentation de VRAC Strasbourg Eurométropole a été portée par un centre social de la ville, donnant un cadrage administratif au démarrage de l'association et permettant l'embauche d'une chargée de développement.

Après ce premier essaimage en 2017, VRAC vient de s'implanter en novembre 2018 dans la métropole toulousaine. VRAC Paris devrait voir le jour en premier trimestre 2019, tandis qu'une dynamique est également en cours sur la métropole de Lille, soutenue notamment par des bailleurs, des collectivités et des associations locales.

L'entreprise solidaire bordelaise « La Conciergerie solidaire » est également en pleine expansion, suivant un modèle d'essaimage souple. Créée en décembre 2010, la Conciergerie Solidaire propose aux entreprises et à leurs collaborateurs ainsi qu'aux habitants des quartiers, un service de conciergerie pour répondre à leurs besoins et les libérer des tâches du quotidien en leur faisant faire des économies. Le service de conciergerie est assuré par des salariés en parcours d'insertion professionnelle et les prestations offertes sont prioritairement effectuées par des structures de l'ESS, ou des TPE et PME de proximité. Née dans le quartier Bastide à Bordeaux, la première Conciergerie solidaire a depuis essaimé au niveau national à Anglet, Saint-Geours-de-Mareme, Dijon, Châtillon, Paris et Lyon. La Conciergerie solidaire a bouclé début 2018 une levée de fonds pour l'ouverture de 15 nouvelles implantations en France d'ici 2020. Pour **Josselin Noire**, directeur associé de la Conciergerie Solidaire de Paris, les conditions d'origine du projet ne sont pas forcément reproductibles sur un autre territoire, « *il faut prendre le temps de bien décrypter les spécificités territoriales (partenaires et acteurs en présence). Le porteur du projet d'essaimage doit s'approprier le projet pour ne pas rester sur le cadre initial* ».

Une prise en compte des enjeux locaux est également nécessaire afin d'éviter le **risque d'institutionnalisation** des démarches d'essaimage. Un autre risque des démarches d'essaimage est de se retrouver dans une **injonction à développer son activité plutôt qu'à conforter l'existant**.

Propositions issues de l'atelier sur l'essaimage des initiatives d'ESS en QPV :

- *Un argument pour renforcer l'articulation ESS/Politique de la ville:* Les habitants des quartiers connaissent leurs besoins et sont incontournables pour développer des réponses ESS adaptées.
- *Une difficulté identifiée :* le risque d'institutionnalisation des démarches d'essaimage.
- *Trois facteurs clés de réussite :* avoir fait la preuve du concept avant d'essaimer (indicateurs clés et minimum de modélisation); prendre en compte le contexte local (s'appuyer et adapter le modèle avec les acteurs locaux) ; identifier les conditions clés d'un essaimage réussi.
- *Une proposition pour aller plus loin :* l'accompagnement c'est bien, les échanges de pair à pair c'est bien aussi !

La mesure d'impacts des initiatives d'ESS en QPV

De nombreuses initiatives en QPV intègrent l'évaluation de leurs impacts. Cela peut être pour des raisons externes (rendre compte aux financeurs) mais aussi pour des raisons internes.

Par exemple, Etre Mobile C'est Permis à Toulouse a décidé de s'engager dans une démarche d'évaluation de ses impacts d'abord pour l'association elle-même : face aux difficultés quotidiennes du quartier (vols de voiture, trafic,...), l'équipe se posait des questions sur l'impact de leur activité. Des partenaires ont ensuite été trouvés (Toulouse Métropole, conseil départemental, PLIE, mission Locale..) et ont été intéressés par la démarche.

Plusieurs apports spécifiques à l'ESS dans les QPV peuvent de façon générale être identifiés, par rapport aux personnes et par rapport au territoire :

- les **coûts évités** grâce à ces initiatives d'économie solidaire, et notamment les économies réalisées par les pouvoirs publics, à mettre en correspondance avec le coût réel de la pauvreté.
- le **développement endogène permis par l'ancrage local des initiatives d'ESS**, s'appuyant sur un renforcement de l'autonomie, de la confiance en soi, et de l'accès aux droits, des habitants.
- Et l'**effet d'entraînement possible de ces initiatives**, sur d'autres porteurs de projet et sur le développement économique du quartier.

Rues du Développement Durable à Saint-Etienne a été fondée en 2009 afin de favoriser l'implantation d'activités s'inscrivant dans une démarche de développement durable, sur le quartier prioritaire du Crêt de Roc, marqué par la vacance de nombreux locaux d'activités en rez-de-chaussée.

L'initiative a eu un effet d'entraînement sur le développement économique du quartier : 3 autres activités se sont installées indépendamment, attirées par le réseau d'initiatives de proximité et l'animation créée par l'association. La Ville de Saint-Etienne finance cette dynamique dans le cadre du contrat de ville, avec une subvention pour le développement des projets pour « créer les conditions favorables à l'installation et la pérennisation d'activités novatrices dans le quartier ».

Autre intérêt notable de la mesure d'impacts, elle permet d'**identifier les conditions clés pour un essaimage** de l'initiative, en développant des indicateurs voire une modélisation permettant de faire la preuve du concept et du modèle économique avant d'essaimer.



Inauguration en avril 2014 du local d'une association de designers, réactivé grâce à Rues du Développement Durable. ©Captain_Ludd

Propositions issues de l'atelier sur la mesure d'impacts des initiatives d'ESS en QPV :

- *Trois motifs pour lancer une démarche d'évaluation et de mesure des impacts :* un besoin de remobilisation interne, pour permettre aux équipes pour donner sens à leur action ; une attente (externe) des financeurs (et des citoyens) de percevoir à quoi a servi l'argent public investi dans les structures ESS ; une volonté, par l'évaluation, d'améliorer sa pratique professionnelle et les effets des actions réalisées.
- *Une difficulté identifiée :* pas de ligne de financement dédiée à l'évaluation pour permettre de prendre en charge les travaux de mesure d'impact.

Éclairage européen



Sabrina Abdi,

coordinatrice des échanges et politiques urbaines européennes au Bureau de la coordination des Programmes européens et des Territoires du CGET

Contact : Sabrina.ABDI@cget.gouv.fr

La Politique de la ville est-elle une exception française en Europe ?

La France est l'un des rares pays européens à avoir une politique publique en matière de pauvreté urbaine aussi élaborée et pérenne avec des budgets si importants.

Il existe des précédents ou des politiques légèrement similaires dans d'autres pays, comme en Angleterre avec le « New Deal for Communities » engagé de 1998 à 2008 qui avait cette approche de régénération des quartiers défavorisés. En Allemagne, le programme « Soziale Stadt » se rapproche de la Politique de la ville française, mais dans un cadre plus restreint lié aux compétences limitées de l'État fédéral allemand.

Le CGET travaille dans le cadre d'URBACT à un projet pilote « Local pact » avec l'Allemagne, l'Espagne et la Pologne, pour modéliser un outil de gestion des fonds européens dédiés aux quartiers les plus défavorisés pour la prochaine programmation 2021-2027 (plus d'infos dans la version en ligne de cette interview).

Dans quelle mesure les fonds européens peuvent-ils soutenir l'ESS en quartiers Politique de la ville ?

Le règlement des programmes européens 2014-2020 pose le principe d'une concentration thématique des fonds européens à hauteur de 80 % sur la recherche, l'innovation, l'aide aux PME et la transition énergétique, ce qui laisse à priori moins de marges pour des projets liés à l'ESS en QPV.

Ce règlement prévoit tout de même d'allouer 5 % des fonds FEDER au développement urbain durable. Et en France, cette ambition est même portée à 10 % des fonds FEDER et FSE.

Dans ce cadre, les Conseils régionaux sont autorisés de gestion de ces fonds et définissent leurs priorités. Ils fixent des objectifs thématiques qui permettent de choisir quel type d'action sera encouragé, et par exemple l'éligibilité ou non d'actions d'ESS en quartiers Politique de la ville.

Mais de manière générale, le soutien à l'ESS des Conseils régionaux via les fonds européens reste assez faible et varie selon les régions. De plus, certaines régions ne fléchent pas forcément leur enveloppe dédiée au développement urbain aux seuls quartiers Politique de la ville, mais adoptent une stratégie plus large, en allouant des financements aux niveaux d'agglomérations ou des métropoles.

Avez-vous connaissance en France d'initiatives ESS en QPV mobilisant des fonds européens ? Avec quels apports (au-delà des aspects financiers) ?

Dans le cadre de stratégies urbaines intégrées, on peut par exemple citer :

- le projet de création d'une nouvelle boulangerie solidaire « Pain et Partage » à Bordeaux-Mérignac, mobilisant du FEDER en investissement,
- la couveuse « EPICEAS », accompagnant la création d'activités d'ESS en Ile-de-France, mobilise du FSE. Cette couveuse est portée par l'association de développement local Projets-19, implantée dans les 18e et 19e arrondissement de Paris,
- un projet de promotion et d'accompagnement à la création et au développement de TPE et structures de l'ESS sur le territoire de Plaine Commune, mobilisant également du FSE.

De manière générale, la mobilisation de fonds européens apporte un effet levier des financements, en permettant aux projets de se pérenniser grâce au développement de partenariats avec d'autres financeurs potentiels rassurés par la présence de fonds européens.

De plus, les projets mobilisant des fonds européens sont tenus de communiquer sur ce soutien. Les fonds européens permettent ainsi de valoriser et de crédibiliser les projets au niveau national et européen, mais aussi d'apporter l'approche européenne au niveau local des projets.

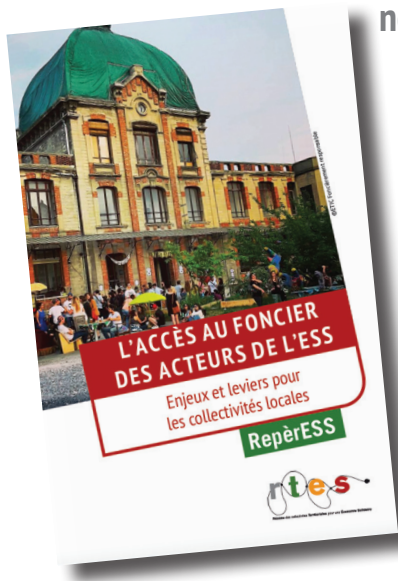


Ouverture des travaux de la journée d'échanges du 18 septembre 2018.

Pour aller plus loin retrouvez dans notre dossier complémentaire en ligne :

- les versions longues des interviews de cette lettre papier.
- les liens vers les études du CNCRESS et d'Alpes Solidaires.
- les fiches « Déniché pour vous » des initiatives présentées :
n°13 : La Conciergerie Solidaire ; n°31 : VRAC ; n°37 :
Coopératives éphémères, expérimentation régionale en
Bretagne ; n°42 : Espace Textile Rive Droite ; n°43 : KAPS - Koloc'
à projets solidaires ; n°44 : L'Accorderie de Lille ; n°46 - Rues du
Développement Durable ; n°49 - E-graine.





Le RTES publie un nouveau guide RepèrESS

« L'accès au foncier des acteurs de l'ESS Enjeux et leviers pour les collectivités locales »

- 15 initiatives et politiques étudiées
- Des outils et modalités pratiques
- Des témoignages d'élus et acteurs de l'ESS ou de l'urbanisme.

Retrouvez la version en ligne de ce nouveau RepèrESS du RTES sur www.rtes.fr

Le site internet du RTES fait peau neuve !



Design moderne, consultation plus confortable depuis les smartphones et tablettes, outil de recherche plus efficace, évolution de l'espace adhérent, ...
Rendez-vous sur www.rtes.fr !

L'AGENDA DU RTES

- **14 mars** : Rencontre Monnaies locales & transition à Grenoble, co-organisée avec le Mouvement Sol, la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole.
- **2 avril** : Séminaire TRESSONS à Nancy, co-organisé avec l'Avisé, la Région Grand Est et le Département de Meurthe-et-Moselle.
- **3 juillet** : Rencontre Coopération, solidarité internationale & ESS à Paris.
- **4 juillet** : 8ème Rencontre nationale des collectivités territoriales autour de l'ESS et AG du RTES, à Paris.

Les collectivités adhérentes au RTES au 1er mars 2019

Villes:

Argentan; Argenteuil; Audincourt; Bègles; Bergerac; Biarritz; Biot; Bonifacio; Bordeaux; Canéjan; Champigny-sur-Marne; Chevilly-Larue; Clichy-la-Garenne; la Couronne; Colomiers; Dolus d'Oléron; Faux-la-Montagne; Firminy; Fresnes; Gennevilliers; Gournay-en-Bray; Hendaye; L'Île-Saint-Denis; Le Kremlin-Bicêtre; Lille; Lorient; Lyon; Malakoff; Merignac; Nanterre; Nevers; Pont-Audemer; Le Pont de Claix; Romainville; Saint-André de la Réunion; Saint-Denis; Saint Jean de Braye; Saint-Pierre de la Réunion; Sceaux; Tarnos; Vaulx-en-Velin; Villeneuve d'Ascq; Villeurbanne; Wattrelos.

Intercommunalités:

Alès Agglomération; Angers Loire Métropole; Arles Crau Camargue Montagnette; CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugéonnais; Béthune-Bray Artois Lys Romane; Bordeaux Métropole; Brest Métropole; Caen la Mer; Cap Excellence; Carcassonne Agglo; CARENE; Caux Vallée de Seine; CA du Centre Littoral; CA de Cergy-Pontoise; CA du Cotentin; CIREST; CIVIS, Clermont Auvergne Métropole; Creusot-Montceau; Dunkerque Grand Littoral; EPT Est Ensemble; EPT Grand Paris Sud Est Avenir; EPT Grand Orly Seine Bièvre; Grand Angoulême; Grand Avignon; Grand Calais Terres & Mers; CA de Grand Châtellerauld; Dijon Métropole; Grand Lyon; Grand Narbonne; Grand Poitiers; Grand Reims; Grenoble-Alpes Métropole; Métropole Européenne de Lille; Métropole Rouen Normandie; Montpellier Méditerranée Métropole; Mulhouse Alsace Agglomération; Nantes Métropole; CA du Niortais; Orléans Métropole; CA du Pays de Grasse; Pau Béarn Pyrénées; Redon Agglomération; EPT Plaine Commune; Rennes Métropole; Roannais Agglomération; CA de la Rochelle; CA Roissy Pays de France; Saint-Etienne Métropole; CA de Saintes; CA Seine-Eure; Sicoval; SIVOM Saint-Germain-en-Laye; CA du Soissonnais; Eurométropole de Strasbourg; Territoire de la Côte Ouest; Toulouse Métropole; CC Val d'Amboise; CC Val d'Ille-Aubigné; Valenciennes Métropole.

Conseils départementaux:

Ardennes; Gironde; Haute-Garonne; Hauts-de-Seine; Ille-et-Vilaine; Landes; Loire-Atlantique; Mayotte; Meurthe-et-Moselle; Moselle; Nièvre; Oise; Paris; Pas-de-Calais; Seine-Saint-Denis; Val-de-Marne.

Conseils régionaux:

Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne; Nouvelle-Aquitaine; Occitanie; Collectivité territoriale de Corse; Collectivité territoriale de Martinique; Conseil régional de Guadeloupe; Conseil régional de Normandie; Conseil régional de La Réunion.

Direction de la publication : Christiane Bouchart.
Coordination : Anne-Laure Federici.
Rédaction et mise en page : Martin Besnier.
Charte graphique : Yann Montigné.
Impression : Artésienne sur papier Créator Matt PEFC 100%.

Adresse du siège: Hôtel de Ville, BP 667 - 59 033 Lille cedex
Adresse postale: 75 rue Léon Gambetta - 59 000 LILLE
www.rtes.fr - animation@rtes.fr

